

<b>CONSEIL D'ECOLE</b>
<b>PROCES-VERBAL</b>

REUNION du .Vendredi 25 février 2022

ECOLE   maternelle  
  élémentaire  
  primaire

Adresser :

- 2 exemplaires à l'inspecteur de l'Education nationale de circonscription

- 1 exemplaire au maire

	Nom	Fonction	Présent	Absent
Pour la municipalité				
Mr	Nigay	Mr le Maire	x	
Mme	Van boxtel	Adjointe	x	
Mr	Urcourt	Conseiller municipal		x
Pour les représentants de l'école				
Mme	Renard	Parent d'élève élu titulaire	x	
Mme	Robache	Parent d'élève élu titulaire	x	
Mr	Huet	Parent d'élève élu titulaire	x	
Mme	Rousseau	Parent d'élève élu titulaire	x	
Mme	Wuart	Parent d'élève élu titulaire	x	
Mr	Alizar	Parent d'élève élu titulaire		x
Mme	Spira	Parent d'élève élu titulaire	x	
Mme	Verbrugghe	Parent d'élève élu titulaire		x
Mr	Quenet	Parent d'élève élu suppléant	x	
Pour l'école				
Mme	Schinkler	Enseignante PS	x	
Mme	Bongrand	Enseignante MS-GS	x	
Mme	Bekkaoui	Enseignante MS- GS	x	
Mme	Leroy	Enseignante GS	x	
Mme	Robache	Enseignante CP	x	
Mme	Lemaire	Enseignante CE1	x	
Mme	Anciaux	Enseignante CE2	x	
Mme	Guilbert	Enseignante CE2- CM1	x	
Mme	Tallon	Enseignante CM2	x	
Mme	Roussel	Atsem		x
Mme	Simonini	Atsem		x

Procès-verbal établi le 25 février 2022

Le président, directeur de l'école,

Nom : Mme Anciaux

Le secrétaire de séance,

Nom : Mme Bongrand

## TITRE ET DEVELOPPEMENT

- heure de début de séance : 18h30- heure de fin de séance : 19h37 Secrétaire de séance : Mme Bongrand

### Questions des représentants des élèves :

*Qu'avez-vous fait le 18 novembre dernier (journée nationale de lutte contre le harcèlement scolaire) au sein du groupe scolaire ?*

*Quelles sont les actions mises en place au sein de l'école (et au sein de chaque classe) tout au long de l'année pour prévenir le harcèlement scolaire ?*

*Plus globalement, qu'envisagez-vous de mettre en place pour le reste de l'année et pour les années futures sur cette même thématique ?*

#### ▪ **Compte-rendu du 1er conseil d'école :**

Aucune remarque n'a été faite donc aucun changement dans le compte-rendu

#### ▪ **Prévision effectifs pour la rentrée 2022 – 2023**

Ps	Ms	Gs	Cp	Ce1	Ce2	CM1	CM2
20	25	16	26	28	23	33	17

189 élèves soit une moyenne de 24 élèves par classe. Les effectifs baissent mais pas de fermeture.

#### ▪ **Inscriptions pour la rentrée 2022-2023**

Les inscriptions ont débuté le 7 mars et se termineront le 13 mai 2022 afin de pouvoir établir une organisation pédagogique pour l'an prochain et passer la première commande de fournitures.

#### ▪ **Budget 2022-2023**

Actuellement 50 euros par élève auxquels il faut retirer le montant lié aux photocopies Toshiba et la prestation du Toshiba. La photocopieuse HP est prise en charge intégralement par la Mairie. Mr le Maire confirme le maintien de ce montant. Il y a aussi un budget bus pour les sorties scolaires de fin d'année.

#### ▪ **Extension de l'école primaire**

Le 7 mars ont débuté les travaux. Ils continueront jusqu'à la fin d'année. Le coût de l'extension est de 742 098 €. La mairie a obtenu 524 368 € de subvention. Ce qui fait un reste à charge pour la commune de 217 000 €.

Dans cette extension, il y aura deux classes mais aussi une salle de réunion et une salle des maîtres qui n'existent pas et qui manquent actuellement. Mr le Maire précise qu'avec une seule classe, il aurait obtenu moins de subvention.

Toute la clôture de l'école va être changée du portail élémentaire jusqu'au grillage de la cour de maternelle. Pour des raisons de sécurité, nous avons demandé à Mr le Maire de les prévoir pendant les grandes vacances et de prévoir une entrée par la cour des maternelles car actuellement les élèves d'élémentaire ne peuvent plus aller en récréation à l'accueil vu que les parents de la maternelle passent par cette cour.

#### ▪ **PPMS**

Nous avons fait un exercice PPMS risques majeurs « confinement » où nous avons rappelé les bons comportements à avoir (signal sonore, repérage des zones de rassemblement, attitude silencieuse....) le 22 février à 10h. Cet exercice n'a pas été scénarisé à cause du protocole. Le signal sonore est un sifflet. Mme Anciaux demande s'il ne serait pas possible

de mettre une alerte PPMS vu que le nouveau bâtiment en aura une. Mr le Maire va faire des devis afin de pouvoir en mettre une.

#### ▪ **Bilan des Activités aquatiques du 1<sup>er</sup> trimestre**

La classe de Mme Tallon a pu faire son cycle entier à la piscine. Mme Lemaire a fait 2 séances avant que l'on ne soit plus autorisé à y aller.

La piscine reprend. Les CE2 des classes de Mmes Guilbert et Anciaux auront 4 séances et seront accompagnées de la classe de Mme Lemaire. Mme Rousseau demande s'il y aura une évaluation. Mme Anciaux précise qu'en 4 séances il sera difficile d'évaluer les classes.

#### ▪ **Deuxième évaluation des CP**

Elle a été reportée par l'Education Nationale à cause du nombre important d'élèves ayant contracté la covid. Mais finalement dans l'école, elles ont été passées aux dates initialement prévues car les enseignantes avaient la totalité de leurs élèves. Il faut attendre lundi 7 mars pour saisir les résultats.

Ce qui pose le plus de problème : l'abstraction en mathématiques, les situations problème et les frises numériques. En lecture, dans l'ensemble, il y a des résultats homogènes.

Les tests fluence sont le témoin d'une bonne compréhension.

#### ▪ **Actions pédagogiques faites et à venir**

L'intervention de la gendarmerie motorisée pour passer le permis vélo est compliqué car ils n'ont plus de véhicule. Mme Anciaux n'a pas de nouvelles actuellement.

Une animation autour des déchets est à venir en CE2 au mois de mai avec la Thelloise.

Une journée sera consacrée en CE2 et CM1 à la sécurité routière avec l'aide d'un étudiant passant la formation d'enseignant de la conduite et de la sécurité routière.

Intervention de parents en PS autour d'un projet en musique pour faire découvrir les instruments de musique.

Intervention d'une personne qui travaille dans les eaux et forêts sur les animaux de la mare en maternelle.

Projet jardinage en CM2 : après avoir planté les fleurs, il est temps de désherber et de remettre des plantations.

Pour le jardinage : Mme Leroy redemande des jardinières afin de les mettre devant les fenêtres de la classe de MS/GS et voudrait délimiter un carré afin de planter des pommes de terre sur le côté de la classe de MS/GS.

Nous demandons à la mairie s'il est possible d'avoir des petits bus pour une classe et pour des sorties à proximité qui ne dureraient qu'une demi-journée.

- **Point sur la coopérative scolaire 2<sup>ème</sup> trimestre**

La vente de chocolats a rapporté 711 € et la vente des photos a rapporté 1048€, ce qui permettra de financer les sorties scolaires de fin d'année.

La ferme pédagogique de la Chapelle Saint-Pierre pour les Ps et MS/GS, la sortie aura lieu le mardi 26 avril 2022.

Pour les autres classes, les sorties restent à définir.

- **La bibliothèque**

Nous remercions Mme Hauviller, bénévole très agréable et bienveillante, qui assure l'accueil des élèves le lundi matins à la bibliothèque.

Les élèves du CP au CM2 y vont régulièrement.

Quand on ne peut pas y aller car il y a piscine, nous pouvons faire des échanges de livres quand même. Mme Hauviller nous ramène un carton de livres à l'école.

Les élèves apprécient et cela a un sens car ils peuvent y retourner avec leurs parents ensuite.

- **Actions de l'association « La Récré »**

Remerciements à l'association pour le spectacle de magie qui a été proposé à tous les élèves de l'école et pour la distribution de friandises.

Nous remercions également la mairie pour le déjeuner de Noël, les friandises ainsi que les jouets offerts aux maternelles.

Y aura-t-il un carnaval cette année ? Mme Renard indique que l'association peut essayer de l'organiser mais le délai est court. Ce serait le vendredi après-midi avant les vacances d'Avril. Tous les enfants défilent dans les rues du village accompagnés d'un char construit par le périscolaire et à la fin de la promenade, on leur offre une crêpe.

- **La fête de l'école**

Nous proposons de faire un spectacle de danse comme les autres années avant le Covid le vendredi 24 juin à 18h.

Afin que tous les élèves puissent participer à la kermesse, nous l'organiserons un après-midi. Tout sera gratuit.

Mme rousseau propose que ce soit le même après-midi que le spectacle et que l'association « La récré » prenne le relais entre 16h30 et 18h.

Tout le monde trouve que c'est une bonne idée.

De ce fait, le vendredi 24 juin 2022, les enfants joueront aux jeux de la kermesse l'après-midi puis seront rendus à leurs parents à 16h30 comme d'habitude. De 16h45 à 17h45, ils pourront de nouveau venir jouer avec leurs parents gratuitement où l'association « la Récré »

tiendra les stands et une buvette. A 17h45, les enseignants récupéreront leurs élèves pour les préparer au spectacle.

La remise des calculatrices au CM2 aura lieu dans la classe à la fin de l'année comme l'an passé.

### ▪ **Questions des représentants des parents d'élèves : covid**

- Qu'avez-vous fait le 18 novembre dernier (journée nationale de lutte contre le harcèlement scolaire) au sein du groupe scolaire ?

▪

Il n'y a pas eu d'action particulière car c'est un travail quotidien. Exemple : On a créé des actions communes comme le mur des expressions

- - Quelles sont les actions mises en place au sein de l'école (et au sein de chaque classe) tout au long de l'année pour prévenir le harcèlement scolaire ?

L'EMC/ vivre ensemble est au programme et enseigné dans les classes selon la programmation de chaque enseignant.. A l'école primaire, le respect entre élèves est un travail de chaque instant. Il y a une communication régulière entre les enseignants, les élèves, les parents et le périscolaire ce qui permet de désamorcer les situations conflictuelles.

- - Plus globalement, qu'envisagez-vous de mettre en place pour le reste de l'année et pour les années futures sur cette même thématique ?

Pour préparer les enfants au cyberharcèlement, des actions seront envisagées (projection de film, débat, affiches). Contrairement au collège, nous n'avons pas d'intervenants spécialisés dans ce domaine.

Mme Rousseau insiste pour qu'une action spécifique soit faite ce jour-là. Les enseignants répondent favorablement et l'an prochain, dans chaque classe un petit temps sera consacré au harcèlement scolaire à la date prévue.